



Les Amis de Saint Jacques  
en Bourbonnais



Chemins  
d'Issards

Ateliers et sculptures sur le Chemin de Saint Jacques en Bourbonnais.

## Appel à projet pour des artistes sculpteurs

### Le projet

*(dossier de présentation complet en annexe)*

Trois associations locales (2A2B, Les Amis du Chemin de Saint-Jacques en Bourbonnais, Chemins d'Issards) souhaitent développer l'animation du Chemin de Saint-Jacques en Bourbonnais (GR 300) en s'appuyant sur un projet qui se veut à la fois culturel, touristique et social.

L'objectif est de parvenir à une valorisation touristique de ce chemin sur la partie traversant le Pays en Sologne et Bocage Bourbonnais par l'implantation de sculptures réalisées par des artistes. Pour la première année de mise en œuvre du projet, il est proposé d'installer une ou deux sculptures sur chacune de ces communes traversées par le GR 300 : Agonges, Saint-Menoux, Souvigny, Bressolles, Besson, Chemilly, Châtel-de-Neuvre.

Ce projet a également une forte dimension sociale par l'implication de jeunes adultes auprès de chaque artiste dans la phase de création. En effet les œuvres seront réalisées dans le cadre d'ateliers d'une semaine prévus pendant la période touristique (première semaine de juillet), avec la participation de jeunes adultes (18-25 ans) issus du territoire, chaque artiste travaillant avec un jeune.

Il est prévu que les artistes réalisent leurs sculptures dans le bourg des communes concernées afin de faciliter les échanges entre les artistes, les jeunes volontaires et la population locale. Il s'agira également d'impliquer les associations locales par l'organisation d'animations (concerts, conférences,...) autour de la culture.

Cette action est proposée pour l'année 2012 et devrait être reconduite une année sur deux, en alternance avec l'exposition « Bancs Poèmes » organisée depuis 2009 par l'association 2A2B. A terme, après plusieurs éditions de cette biennale, l'objectif est d'installer une quarantaine de sculptures sur le parcours, soit une par kilomètre environ. Ce sentier de sculptures sur une partie du Chemin de Compostelle en Bourbonnais constituera un nouvel élément pour l'attractivité touristique du territoire. Il pourra également être le support de manifestations culturelles et festives, contribuant à renforcer la notoriété du territoire autour d'une identité culturelle forte.

**Cet appel à projet doit permettre de retenir 10 sculpteurs qui s'engageront, par convention prévoyant une rémunération, à réaliser une oeuvre qui sera installée de façon pérenne sur l'un des sites proposés cette année sur le parcours ; les oeuvres seront réalisées dans le cadre d'ateliers d'une semaine prévus la première semaine de juillet, avec la participation de jeunes de la région, chaque artiste travaillant avec un jeune.**

## **L'organisation**

Les associations organisatrices s'engagent, en relation avec les collectivités concernées, à :

- repérer les lieux d'installation des sculptures et s'assurer des éventuelles autorisations nécessaires ;
- lancer l'appel à projet et faire le choix des artistes sélectionnés ;
- organiser l'appel à candidature auprès des jeunes ;
- assurer l'organisation matérielle de la semaine d'ateliers ;
- assurer l'organisation des diverses manifestations proposées (soirées de la semaine des ateliers, exposition, installation des sculptures, balade inaugurale, ...)
- assurer les actions de communication et de promotion.

Le matériel et l'outillage nécessaires pour la réalisation de chaque sculpture seront pris en charge par l'artiste, avec la possibilité d'utiliser les moyens disponibles aux ateliers du Chapeau Rouge (siège de l'association 2A2B).

La rémunération forfaitaire proposée pour chaque artiste est de 1500 €, l'hébergement et les repas étant pris en charge.

Les plans du GR 300, avec la localisation des lieux d'installation proposés et quelques photos du cadre environnant, sont inclus dans le dossier de présentation ci-joint. Des photographies plus complètes des sites retenus pour 2012 sont joints en annexe.

**La semaine d'ateliers** se déroulera du lundi 2 au dimanche 8 juillet, sur chacune des communes d'accueil où un site permettant le travail des artistes aura été aménagé. L'hébergement des artistes sera assuré à Souvigny ou à proximité et les repas du soir seront prévus aux ateliers du Chapeau Rouge.

Chaque journée sera consacrée au travail de création de la sculpture, et son organisation sera de la responsabilité de chaque artiste, avec le soutien technique de l'association 2A2B et des acteurs locaux mobilisés sur le projet. Ce sera l'occasion pour le jeune de participer de façon concrète à la réalisation d'une œuvre et de s'initier à certaines pratiques du travail de la matière. Le repas de midi sera pris sur place, dans un restaurant local.

Chaque soir une rencontre de tous les participants (artistes, jeunes, organisateurs, personnes ressources,...) sera organisée aux ateliers du Chapeau Rouge (siège de l'association 2A2B à Souvigny) ou dans l'une des communes d'accueil. Ce sera l'occasion d'un repas pris ensemble et d'une manifestation culturelle et conviviale (voir programme indicatif en annexe).

Une exposition réunissant des œuvres des artistes participants sera organisée pendant les mois de juillet-août dans les 2 salles d'exposition du Chapeau Rouge ; chaque artiste prévoira entre 5 et 15 œuvres de dimensions variables.

**Au-delà de la semaine d'atelier**, d'autres manifestations seront organisées pendant l'été où la participation des artistes est souhaitée afin de prolonger la dynamique de ce projet culturel collectif : installation de la sculpture sur son site, balade inaugurale,...

**Une convention** passée entre l'association 2A2B et chaque artiste (texte en annexe) précisera tous les engagements réciproques.

## **Les documents à fournir**

Chaque artiste pourra proposer de un à trois projets, chacun pouvant concerner un ou plusieurs des sites prévus.

Il devra présenter quelques éléments de présentation personnelle ainsi que sur son œuvre ; il devra justifier de son statut professionnel (au minimum un numéro SIRET) et d'une assurance de responsabilité civile.

Chacune des propositions fera l'objet au minimum d'un petit texte de présentation et de quelques images (croquis, images numériques,...) permettant de se rendre compte de l'œuvre projetée et de son insertion dans l'environnement. Elle désignera le lieu d'installation souhaité en priorité, suivi de 2 autres sites en 2e et 3e choix.

Le projet détaillera les dimensions prévues de la sculpture, les matériaux utilisés et les conditions de leur pérennité et de leur entretien.

Il devra préciser éventuellement les conditions particulières d'installation de la sculpture sur son site et dans tous les cas le mode prévu pour la fixation et la stabilisation au sol sera convenu entre l'artiste et l'association 2A2B.

## **Les critères de sélection des projets**

Un comité de sélection réunissant les associations organisatrices et les collectivités concernées examinera les projets et retiendra pour chacun des 10 sites celui qui paraît le plus en adéquation avec son environnement. Un projet non retenu sur un site particulier pourra éventuellement être proposé à l'artiste sur un autre site.

## **Le calendrier**

Une rencontre des artistes consultés est proposée aux ateliers du Chapeau Rouge à Souvigny le samedi 28 janvier de 14 h à 17 h. Ce sera l'occasion de fournir des informations complémentaires, d'échanger sur le projet, de voir éventuellement quelques-uns des sites prévus.

Une rencontre avec tous les artistes retenus sera également organisée au printemps 2012 (date à confirmer) pour mettre en place les binômes artiste-jeune et apporter toutes les précisions sur la semaine d'ateliers.

La semaine d'ateliers se déroulera du lundi 2 au dimanche 8 juillet 2012 ; la sculpture devra être terminée à l'issue de cette semaine.

L'installation de chaque sculpture sur son site sera ensuite organisée et pourra donner lieu à des événements particuliers.

Enfin la balade inaugurale sera organisée sur un week-end de la fin de l'été (date à préciser).

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Jérôme Danikowski, secrétaire de l'association 2A2B (tél : 06 76 55 99 48, e-mail : [danikowski.jerome@wanadoo.fr](mailto:danikowski.jerome@wanadoo.fr)).**

**Les propositions seront transmises avant le 10 mars 2012 à Jérôme Danikowski, 7 rue Robert Perraut 03000 Moulins.**